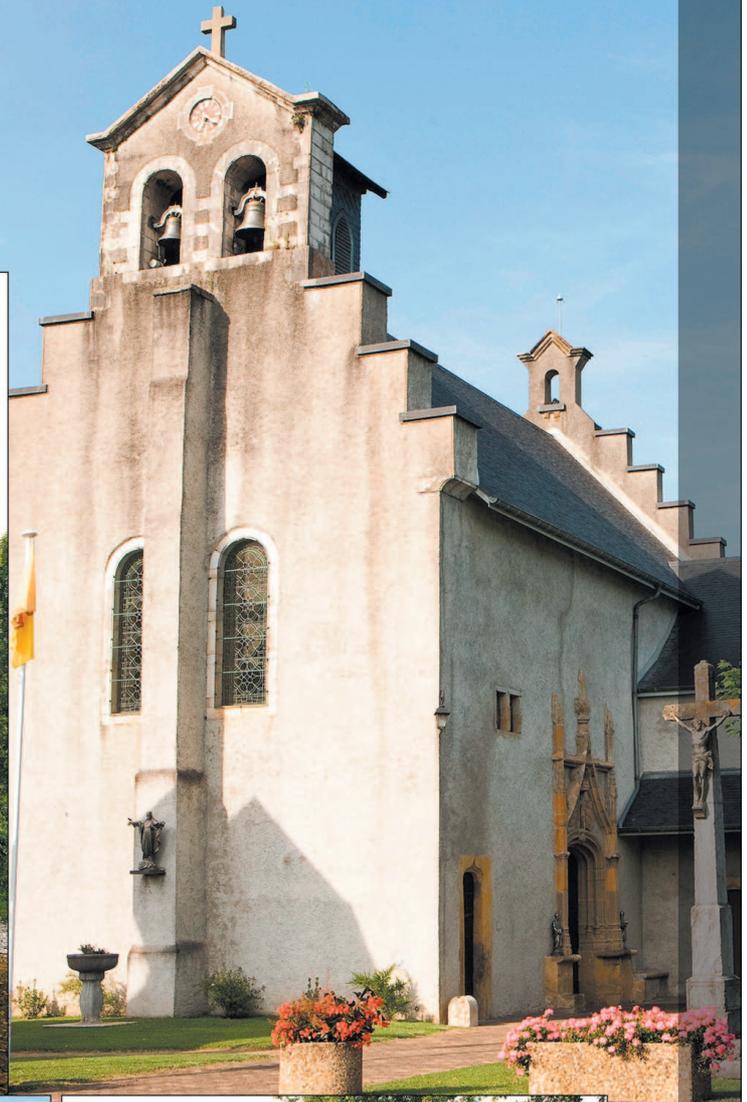


Bulletin Municipal



Octobre 2012

Igon

LE MOT DU MAIRE



Après une période estivale appréciée pour son ensoleillement, nous avons dû, les uns et les autres, reprendre nos activités. Celle de la mairie, si un certain ralenti a été effectif, n'en a pas moins continué de se poursuivre. Quelle est, aujourd'hui, notre actualité ?

***Le projet de l'école** avance, lentement certes, mais il avance. C'est un bras de fer permanent avec les différents services pour progresser. Enfin, le permis de construire doit être déposé d'ici la mi-octobre pour des travaux à programmer au maximum pendant les vacances scolaires. Si j'ai des certitudes dans la célérité de l'instruction du permis de construire malgré la nécessité de consulter l'Architecte des Bâtiments de France, un point crucial doit être abordé. En cette période, la frilosité des banques est telle que, même pour une collectivité et avec la certitude du remboursement, peu de banques répondent à nos demandes de prêts et quand elles le font, les taux proposés sont élevés. Espérons que la future banque d'investissement dédiée aux collectivités pourra nous répondre favorablement.*

***La réfection des voiries**, après l'enfouissement du réseau d'assainissement collectif, est à l'étude. Après avoir estimé les urgences correspondant à chaque rue, un relevé a été fait et des devis estimatifs nous ont été donnés pour 5 ou 6 rues. Pour chaque voie, des variantes nous ont été proposées, avec la création de trottoirs ou pas, différents revêtements de voiries, etc. De plus, devant la dégradation des murs de soutènement de la rue de l'Ouzom et de celle de Saint-Vincent, de gros travaux doivent être réalisés. Là aussi, des devis avec options ont été fournis. Des choix sont à faire devant l'importance des sommes en jeu, la difficulté constante d'obtenir des emprunts, du niveau de subventionnement et surtout de l'approche sécuritaire.*

***De nombreux arrivants** s'installent sur la commune en démontrant, par là, la qualité de vie que ces nouveaux Igonais y trouvent. Je les engage à venir se faire connaître à la mairie et s'y faire inscrire sur la liste électorale. Comme chaque année, une réception sera organisée début janvier pour que ces nouveaux administrés puissent rencontrer les associations et les différents services de proximité auxquels ils pourraient avoir recours. J'en profite pour signaler que les associations du village sont ouvertes à toute adhésion. Du sang frais ne pouvant que leur permettre de développer leurs activités et de les adapter aux demandes des uns et des autres.*

***Enfin, l'opération COLIBRI.** Des manœuvres internationales ont eu lieu en partie sur notre territoire. Celles-ci ont perturbé nombre d'entre nous. La municipalité n'avait aucune connaissance du déroulé de ces opérations sur le plan militaire. Nous n'avions été contactés que pour que les vestiaires de la salle Louis Duger soient ouverts pour que des militaires belges s'y lavent et s'y reposent. Ce furent des allemands qui vinrent et firent le blocus de la charcuterie Hourcq. Je fus de ceux qui pensèrent que leur seul but fut de s'approprier les secrets de fabrication de notre célèbre charcuterie béarnaise que l'Europe nous envie.*

Je suis en mesure de vous confirmer que le Conseil Général avec la participation de la Communauté de Communes du Pays de Nay (CCPN) va concrétiser le projet de la véloroute qui sera opérationnelle fin 2013 sur notre secteur avec la réalisation d'une passerelle sur le Gave de Pau. Cette dernière, demandée depuis longtemps utilisera les piles de l'ancien pont de Baburet. Nous pourrons aller ainsi faire notre marché à pied ou à vélo à Nay sans risquer notre vie trop souvent.

Jean-Yves PRUDHOMME

► POINT TRAVAUX et ACQUISITIONS

ÉCLAIRAGE PUBLIC - ÉLECTRIFICATION

- Travaux d'extension du réseau électrique secteur de la Textile : **2 767 €**



ASSAINISSEMENT

- Travaux de raccordement de la mairie au réseau d'assainissement collectif : **5 817 €**

SÉCURITÉ-SECOURS

- Acquisition d'un mégaphone dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde : **161 €**

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

- Remplacement des deux bancs à l'entrée du cimetière : **534 €**
- Aménagement de l'espace robinet



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Remplacement du tableau d'affichage électronique multisports à la salle Louis Duger : **3 644 €**
- Remplacement des cercles et filets des paniers de basket : **470 €**
- Remplacement de la table de pique-nique de la Maison pour Tous : **1 362 €**



VOIRIE - CIRCULATION

- Pour des raisons de sécurité la **rue Saint Vincent** est interdite à la circulation sauf riverain.



- La **rue des Pyrénées** est interdite à la circulation des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes (sauf engins agricoles) dans sa portion comprise entre le n° 25 et le n° 35.

- Acquisition de panneaux de rue et de signalisation : **737 €**

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Remplacement de la chaudière de la maison en location du CCAS : **3 680 €**

EQUIPEMENTS SCOLAIRES

- Remplacement des trois petits bancs de la classe des maternelles : **395 €**

EQUIPEMENTS DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Acquisition d'une destructrice de papier automatique : **118 €**
- Acquisition d'une imprimante A3 couleur : **212 €**
- Remplacement d'un fauteuil de bureau : **242 €**

PROJET EN COURS...

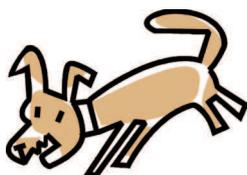
Ecole publique : Réaménagement de l'école et de construction d'une cantine.

Aire de jeux : Démontage et remplacement de la structure avec passerelle et toboggan.

Voirie : Travaux de grosses réparations à la voirie et aux murs de soutènements des rues de l'Ouzom et Saint Vincent.



CHIENS ERRANTS



Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village et de perturber la vie de la commune et de ses habitants.

Cette situation intolérable cause non seulement bon nombre de désagréments (poubelles éventrées, intrusions dans les jardins...) mais est également source d'incidents beaucoup plus graves (chute de vélo, morsures, etc...).

Nous vous invitons donc à une vigilance accrue concernant les animaux dont vous avez la responsabilité et vous rappelons les **3 règles** ci-dessous :

1. **Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par celui-ci.**
2. **Il est formellement interdit de laisser votre chien circuler seul. Celui-ci doit être tenu en laisse.**
3. **Votre chien doit être identifiable et pour cela muni d'un collier portant les noms et l'adresse de son maître.**

Dans l'intérêt de tous, vous êtes donc tenus de veiller au respect de ces règles élémentaires, faute de quoi votre animal sera capturé et conduit à la fourrière de Morlaas, sans autre forme de préavis. Il ne vous sera alors restitué qu'après acquittement des frais de gardiennage.



ÉLAGAGE OBLIGATOIRE

La loi fait obligation aux riverains des rues et routes, d'élaguer leurs arbres et végétaux au droit du domaine public. Il en va souvent de la sécurité des usagers. De nombreux oublis ou négligences sont constatés. Il est demandé aux propriétaires concernés de prendre les mesures qui s'imposent dans l'intérêt de tous.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population se déroulera du **17 janvier au 16 février 2013**.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire de la Commune, se rendra à votre domicile pour vous remettre une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Votre réponse est importante. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

VENTE DE COUPE DE BOIS

Une vente de coupes de bois de chauffage par tirage au sort aura lieu courant du mois de décembre.

Les habitants intéressés devront se présenter au secrétariat de la mairie afin de s'inscrire et de s'informer de la nature et de la situation des lots soumis à la vente.

Nous rappelons que le bois retiré de ces affouages doit être réservé à la consommation du foyer et non soumis à la vente pour en tirer profit.



ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Les propriétaires riverains des cours d'eau non domaniaux ont l'obligation de procéder à l'entretien des berges et au curage des rivières afin d'éviter toute obstruction et de maintenir un écoulement normal. L'absence d'entretien des cours d'eau peut avoir des effets aggravants voire déclenchant d'inondations. Il est demandé aux propriétaires riverains du Gès et de l'Ouzom concernés de procéder à un entretien régulier des cours d'eau.

DÉCHETTERIE



Depuis le 2 juillet, les habitants d'IGON sont invités à utiliser la nouvelle déchetterie d'Asson située sur la RD35 entre Asson et Igon.

Vous pouvez y déposer dans la limite des quantités autorisées : **gravats inertes, déchets verts (tontes-branchages inférieurs à 15 cm), ferrailles, encombrants, déchets électriques et électroniques, cartons, bois, plâtre, papiers journaux magazines, bouteilles en verre, piles, batterie, huile de vidange, huile de friture, néons/ampoules, déchets diffus spécifiques (acides, bases, solvants, pots de peinture...)**

Les pneus, les souches d'arbres, les ordures ménagères, les bouteilles de gaz, les médicaments, les bâches agricoles, les déchets verts des professionnels ne seront pas acceptés et seront systématiquement refusés par le gardien.

Horaires d'ouverture d'hivers (du 1er octobre au 31 mars) :
du lundi au vendredi de 14h à 18h
et le samedi de 10h à 12h et 14h à 18h.

UN MEDECIN À IGON



Ancienne attachée du service des Urgences et du service d'Orthopédie – Traumatologie du Centre Hospitalier d'Avignon, spécialisée dans les problèmes d'ostéoporose et d'infectiologie, après avoir ouvert un cabinet médical dans le Gard,

Le Docteur Carmen MESNARD, attirée par la région pyrénéenne, a posé ses valises à IGON.

Après un peu plus d'un an d'exercice à ASSON, elle décide aujourd'hui de s'installer à IGON au **64 avenue du Pic du Midi** au service des personnes qui lui accordent leur confiance.

Son cabinet ouvrira ses portes à l'étage (un ascenseur est à la disposition des personnes handicapées) le **29 octobre 2012**.

Les horaires de consultation sont les suivants :

Lundi et mardi :

7h45-11h30

sans rendez-vous

14h-18h

sur rendez-vous

Mercredi, Jeudi, Vendredi :

7h45-11h30

sur rendez-vous

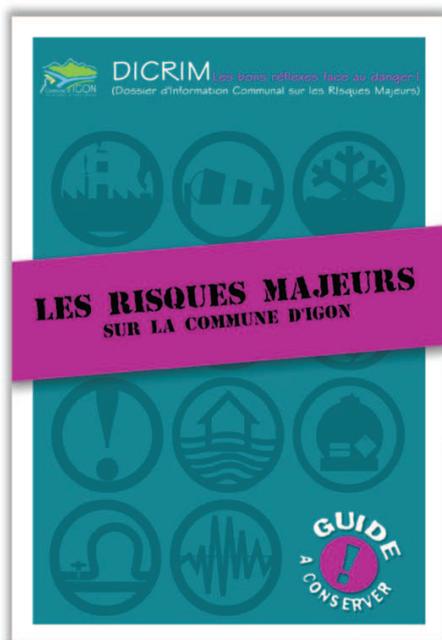
14h-18h

sur rendez-vous

IGON EN UN CLIC

Pour suivre l'actualité de votre commune, consulter les comptes-rendus du conseil municipal, le PLU, le planning de disponibilité des salles, vous inscrire sur la liste électorale, vous aider dans vos démarches administratives, etc... pensez à visiter le site internet de votre commune :

www.igon-bearn.fr



La commune édite son Dicrim

PCS et Dicrim ? Derrières ces acronymes qui ne parlent pas, sauf aux initiés, se cachent deux outils fondamentaux de la démarche de gestion et de **prévention des risques majeurs** engagée par la commune depuis 2011.

La commune a adopté par arrêté municipal du 26 juin dernier son plan communal de sauvegarde (PCS). Ce document définit l'organisation prévue pour assurer **l'alerte**, **l'information**, la **protection** et le **soutien** de la population au regard des risques connus.

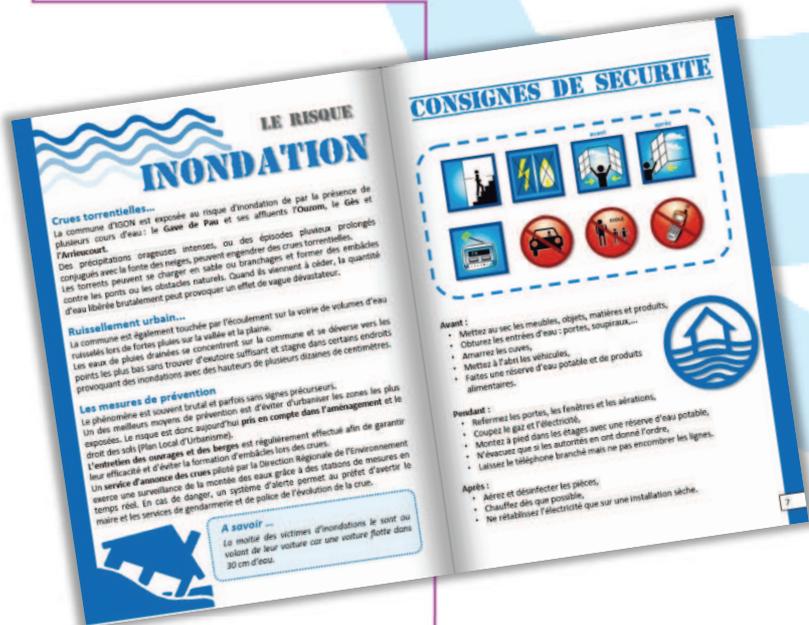
Vient également d'être approuvé et éditer le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim). L'objectif de ce dernier est d'informer les citoyens sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés et sur ce qu'ils doivent faire en cas de crise.

Un citoyen informé est ainsi moins vulnérable.

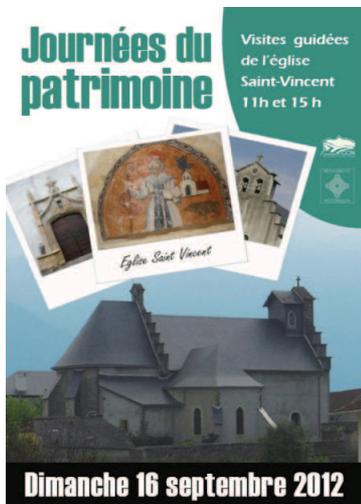
Le Dicrim passe donc en revue quatre risques majeurs : inondation, séisme, transport de matières dangereuses et risque météorologique. Par petits chapitres consacrés à chaque risque, accompagnés de consignes de prévention et de sécurité individuelle, il informe aussi sur les moyens d'alerte mis en place par la commune.

Ce petit guide élaboré en concertation avec les pompiers et la gendarmerie se veut résolument ludique et pratique. Coloré, facile à lire, avec des pictogrammes simples, des informations clés il devrait trouver sa place à garder à porter de main en cas de crise.

Bientôt distribué dans les boîtes aux lettres et dans les écoles, le livret est aussi téléchargeable sur le site de la mairie.



Retour sur... Les journées du patrimoine



Annoncées depuis quelques semaines, les Journées du patrimoine ont remporté le succès souhaité.

Le dimanche 16 septembre dernier, plus de 40 personnes de toutes générations ont répondu à l'invitation de la commune et sont venues découvrir le patrimoine caché de **l'église Saint Vincent**. Le soleil s'était invité également.

Deux visites guidées commentées par Madame Anne-Soazic BAILLY, secrétaire de mairie, étaient proposées

gratuitement au public.

Au travers de l'exposition de documents d'archives (certains datant de la Révolution française) et de photos anciennes, les plus curieux ont pu partir à la découverte de cette église protégée au titre des monuments historiques, chargée d'histoire et recelant un patrimoine des plus surprenant.

Les journées du patrimoine sont une belle occasion de profiter d'une sortie culturelle hors du commun et de voir notre commune sous un autre regard... Alors, **rendez-vous est pris... pour septembre 2013 !**



Vers 1905



Vers 1945



Aujourd'hui



Avis de recherche...

Si vous possédez des archives ou d'anciennes photos de famille, de bâtiments ou des vieux métiers d'Igon, nous souhaiterions les collecter afin de constituer un fonds documentaire qui pourrait alimenter de futures expositions. Nous comptons sur vous pour préparer avec nous ces témoignages exceptionnels. Apportez-les nous en mairie, nous les numériserons avant de vous les restituer.

Retour sur...

Le Concours des

Maisons fleuries



Suite à l'invitation de la Commune, six personnes ont participé au premier Concours des Maisons Fleuries organisé à Igon.

Un jury composé de Madame MONTAGNE, Directrice de l'Office du Tourisme du Pays de Nay, Monsieur Christophe LAURIN d'Horizons Verts à Coarraze et Madame GARCIA conseillère municipale de Coarraze, a eu le plaisir de visiter ces magnifiques jardins et la lourde tâche de les départager.

Nous remercions vivement nos membres du jury pour leur bonne humeur et leur engagement.

Bravo à tous les participants et félicitations Madame DE VICARI lauréate du concours.

Les prix seront remis à l'occasion de la présentation des vœux de Monsieur le Maire en janvier prochain.



*Jardin de Mme DE VICARI :
Ce bel ensemble soigné et équilibré dans l'utilisation
des couleurs et des espaces a séduit le jury.*

Nous vous remercions pour votre implication et votre participation à l'embellissement de votre village. Le fleurissement est un véritable facteur de bien-être et permet de créer un environnement et un cadre de vie toujours plus agréable.



Jardin de M. et Mme FLANDÉ

Nous encourageons d'autres candidats à s'inscrire pour la prochaine édition. Alors à vos outils de jardinage et à l'année prochaine!



Jardin de Mme POCALY



Jardin de M. et Mme BOSCARIOL



RETOUR SUR L'OPÉRATION DE PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Comme illustré par la carte ci-contre le village a été découpé en quatre secteurs, avec deux responsables par secteur.

Quatre vingts pièges ont ainsi été installés :

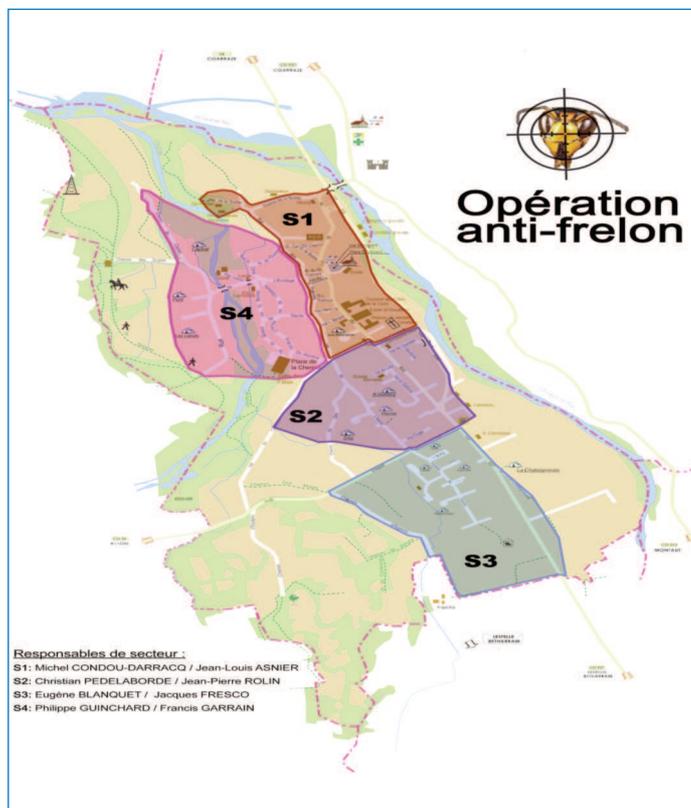
- 30 dans le secteur 1
- 11 dans le secteur 2
- 18 dans le secteur 3
- 21 dans le secteur 4

L'alimentation régulière de ceux-ci par les équipes concernées, du mois d'avril à la fin juin a permis de capturer **624 frelons asiatiques**.

En accord avec l'association de Coarrazze, le piégeage n'a pas repris cet automne ; la période la plus propice à la capture des reines se situant au printemps.

Veillez donc prendre soin de conserver vos pièges pour la campagne 2013.

N.B. Le produit attractif installé dans les pièges est une solution composée d'extraits de plantes et d'actifs naturels mélangés à de l'eau sucrée. Après une maturation de quelques jours, ce mélange dégage une odeur attractive pour les frelons.



DES PARAS À IGON



Précédé la veille par les rotations bruyantes d'un hélicoptère gros porteur CH50 testant les zones de « posé », le 11 septembre dernier a marqué le début des manœuvres de l'exercice COLIBRI engageant des centaines de militaires français, belges, allemands et hollandais.

C'est ainsi qu'avant l'aube, des soldats allemands de la brigade parachutiste 206 se sont infiltrés par les rues du village pour tenir le pont de Coarrazze aidés de deux petits blindés Wiesel aérotrans portables. La surprise a été totale.

Rappelons que notre Piémont a déjà été le théâtre d'opérations d'entraînement militaire. En 2010, des paras occupaient la Chênaie et bénéficiaient de nos installations sanitaires et sportives.

La levée du dispositif s'est faite sans incident majeur, l'exercice se terminant par la victoire des forces de refoulement bleues sur les forces rouges.

IGON : UNE NOUVELLE CENTENAIRE

La toujours jeune et pétillante Yvonne MONDINE vient de célébrer en famille ses cent ans. Monsieur le Maire accompagné de deux conseillers lui a rendu visite pour la féliciter et la fêter. Alertes et souriantes, elle bénéficie du soutien de son fils Claude, aux petits soins pour elle. Gageons que nous la verrons de nombreuses années encore au traditionnel repas des aînés du village.



Alors, ça marche !



Nous vous invitons à marcher. Point de départ : le jeudi à 14 h place de la Chênaie sans autre condition que d'apporter la bonne humeur.

Un petit groupe s'est formé dans l'esprit escompté : détente, oxygénation...

Nos balades nous conduisent parfois à Asson en empruntant la ligne du Baburet pour revenir par l'Oppidum, les bois d'Igon ou en longeant la rive droite de l'Ouzom.

Nous arpentons les bois d'Igon, de Coarraze et de Saint Vincent.

Ces promenades, sans esprit de performance, ont développé l'endurance, mais, chose bien plus importante, la camaraderie ou l'amitié.

Pendant l'été, les fortes chaleurs ont eu raison de notre envie de marcher, mais ce mois d'octobre nous permet de recommencer gentiment.

Alors si les mots décontraction, détente, cordialité, convivialité vous sont agréables, venez partager notre plaisir.

Le Mot du Centre Communal d'Action Sociale

AIDE SOCIALE

Le C.C.A.S d'Igon est là pour vous aider dans toutes vos démarches d'aide sociale.

Le service de portage de repas vous soutiendra dans votre maintien à domicile

La commune d'Igon est également membre du SIVU d'Aide à la Personne de la Plaine de Nay (aide à domicile, transport...).

Pour tous renseignements, nous vous invitons à vous adresser au secrétariat de mairie (05 59 61 23 75) ou au secrétariat du SIVU (05 59 13 02 75).

VOYAGE

En mai dernier, une vingtaine de participants à la sortie au Pays Basque ont pu découvrir la salle de La Verna. Celle-ci appartient au réseau souterrain de la Pierre Saint Martin. Accessible depuis 2 ans, cette salle majestueuse, aux dimensions hors du commun, a conquis les visiteurs. Après un repas du terroir, la journée s'est terminée par la visite de la Maison du Baretous, lieu de mémoire patrimoniale mais surtout lieu de souvenir du fameux tremblement de terre d'Arette.

Une prochaine sortie est organisée pour le 9 octobre. Destination le col d'Osquich, lieu réputé pour sa chasse à la Palombe !



FETES DE FIN D'ANNÉE

Le repas de Noël sera offert à toutes les personnes de plus de 65 ans, à la Maison Pour Tous, le Dimanche 16 Décembre.

NAYEO

La Communauté de Communes du Pays de Nay a repris la Piscine Nayéo en gestion directe en 2012.

La Piscine Nayeo propose différents espaces et activités de loisirs et de détente.

Les plus sportifs disposent d'un bassin de 25m avec 4 lignes d'eau.

Le bassin ludique avec ses banquettes à bulles, son col de cygne et sa rivière à contre-courant, ravira les personnes venues chercher détente et loisirs.

Le toboggan de 62m aux virages multicolores et la pataugeoire avec jets d'eau, corolle, mini toboggan et jouets sont également à disposition, pour le plus grand bonheur des tout petits.

Nayéo comprend aussi un espace détente, bien-être et relaxation grâce à un passage dans un spa à 33°C, un hammam à 40/50°C et un sauna à 80/90°C.

En été, on peut profiter de l'espace extérieur (espace vert, tables de pique-nique et terrasse avec transats et parasols à disposition...) et du château gonflable, ainsi que du passeport été à 30 € qui offre un accès piscine pour tous durant les mois de Juillet et Août.

Par ailleurs, pour les plus dynamiques, de nombreuses activités sont proposées par la piscine comme l'aqua-bike, l'aquagym, l'aqua-

jogging ou une école de natation offrant des cours de niveaux différents, tant pour les enfants que pour les adultes.

Des cartes d'abonnement sont proposées, dont la carte famille.

Sur les années 2011-2012, la Communauté de communes réalise à la Piscine Nayéo un programme d'investissements courants et de développement de plus de 230 000 €. Ces investissements permettent, notamment, un gain important au niveau de la qualité de l'air et de l'eau, en améliorant la maîtrise des taux de chloramines, de la consommation d'eau et de la température des bassins.

Pour plus de renseignements : 05.59.81.82.30 /
visite virtuelle de la Piscine Nayeo :

<http://www.piscine-nayeo.fr>





ÉCOLE PUBLIQUE

A cette rentrée, 58 élèves ont repris le chemin de l'école publique sous un grand soleil ! Nous avons la répartition suivante : 6 petites sections, 6 moyennes sections, 5 grandes sections, 8 CP, 6 CE1, 12 CE2, 9 CM1 et 6 CM2.

Ils seront accompagnés dans leur apprentissage par Fabienne Drevond, pour les maternelles, Véronique Greuzat et Lucie Bordes-Jemet, pour les CP/CE1/CE2, et par Didier Lambert, pour les CE2/CM1/CM2. Cette équipe pédagogique est aidée au quotidien par Gaëlle Lassus (atsem), Corinne Salles (garderie et cantine) et Véronique Nyamankolo (cantine).

En attendant de les découvrir dans ce bulletin municipal, vous pourrez rester informés sur le vécu de ces élèves dans notre école, en consultant notre site internet :

<http://ecolepubliqueigon.wordpress.com/>.

Il vous est possible de vous inscrire à ce site, afin de recevoir un mail à chaque nouvel article publié. Pour cela, suivez la marche à suivre intitulé « rester informé ».

Toute l'équipe de l'école publique vous invite à noter dès à présent dans vos agendas les dates à retenir : le **jeudi 21 décembre** soirée de Noël (chants des enfants et marché de Noël) et le **samedi 29 juin** leur spectacle de fin d'année.

Il y a quelques années, nous avons bénéficié de l'installation de deux panneaux de basket dans notre école, grâce au concours du club de l'Hirondelle d'Igon et de la municipalité.

Cette année, un cycle Basket, ayant pour finalité une rencontre inter-écoles (Lestelle, Bordères, RPI Beuste/Lagos et Igon), est organisé par les corps enseignants de ces différentes écoles, avec l'aide

précieuse de Delphine Etchemendy, Conseillère Technique Fédérale en Basket dans le département.

Ainsi, tous les jeudis après-midi, Delphine intervient à l'école et propose des ateliers d'apprentissage aux élèves, en alternance avec des séances organisées et assurées par les enseignants seuls, un autre jour de la semaine. Ce projet a été validé par les services de l'Inspection Académique et se déroulera jusqu'aux vacances de Toussaint.

Les trois classes sont concernées par cette activité, donc n'oubliez pas d'habiller vos enfants en conséquence le jeudi après-midi !

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter Mme Drevond, la directrice de l'école, par téléphone (05.59.61.00.45), par mail (ce.0640532f@ac-bordeaux.fr) ou directement la mairie (05.59.61.23.75).

Afin de préparer les effectifs de l'année prochaine, il est demandé aux parents souhaitant inscrire leur enfant pour la rentrée de septembre prochain, de bien vouloir se manifester rapidement. Conformément à une circulaire de l'Inspection Académique, votre enfant devra avoir 3 ans révolus au 31/12/2013. Nous rappelons que nous accueillons les enfants habitant la commune d'Igon, n'ayant plus de problème de propreté (au moins en journée). L'inscription définitive de votre enfant sera effective lorsque vous vous serez rendu(s) à la mairie avec votre livret de famille. Vous pouvez compléter celle-ci par une visite de l'école et une rencontre avec le (la) futur(e) enseignant(e) de votre enfant. Pour cela, merci de prendre rendez-vous au préalable.





AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'IGON

BILAN DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011

L'amicale des parents d'élèves est une association de type loi 1901, non lucrative qui a pour but de soutenir le corps enseignant dans la préparation, l'organisation et le financement des différentes activités proposées à nos enfants. Elle assure, aussi, un soutien financier dans l'achat de matériels pédagogiques.

Afin d'assurer l'ensemble de ses missions, elle organise différentes manifestations, lucratives pour renflouer les caisses et non lucratives pour assurer une certaine cohésion entre les parents. Cohésion, nécessaire au bon déroulement des différentes activités de l'année.

Tout au long de l'année scolaire 2010/2011, l'association des parents d'élèves a participé au financement et à l'organisation d'activités diverses, comme :

La rencontre des parents

Soirée qui a permis aux parents de se rencontrer, de discuter, d'échanger autour de plats préparés par les familles avec un apéritif offert par l'amicale, des jeux avaient été mis à la disposition des enfants.

Marché de Noël

Point fort des activités de l'amicale, cette soirée annonciatrice des fêtes de fin d'année, rassemble un grand nombre de parents autour d'un spectacle préparé par les enfants. Les parents peuvent acheter des objets fabriqués par les bambins sur un stand tenu par l'équipe pédagogique, tout en prenant part à un apéritif dînatoire offert et préparé par l'amicale.

Le vide grenier

Cette activité est la plus importante de l'année, car c'est elle qui assure la majeure partie des rentrées d'argent. En même temps c'est une activité fort sympathique, qui fédère les parents dans une ambiance bon enfant.



La belote

Nous avons organisé en Mai deux soirées belote, petites animations dans le village qui n'ont pas remporté un grand succès, il est vrai que nous avons peu ou mal communiqué sur cette manifestation

La fête de l'école

Point d'orgue de la fin d'année scolaire, cette journée clôture une année bien remplie. A cette occasion des stands de jeux sont mis à la disposition des enfants toute la journée. Le spectacle savamment étudié par l'équipe pédagogique et longuement répété par les enfants est toujours une réussite. Le repas a été, cette année, gentiment proposé et savamment préparé par un papa, ce qui a permis à l'ensemble des participants de savourer une superbe paëlla et a réuni un grand nombre de personnes à la salle des fêtes.



L'association des parents d'élèves tient à remercier l'ensemble des intervenants qui nous ont aidés dans l'organisation des différentes manifestations : les parents, le corps enseignant, mais aussi la municipalité qui a su, comme d'habitude, nous épauler tout au long de l'année.



HIRONDELLE IGONAISE : LE NOUVEAU DÉPART DU BASKET À IGON

Depuis 2 ans, le basket connaît un renouveau grâce à l'entente opérée avec le village d'Angaïs. En retrait depuis bien trop longtemps dans la plaine de Nay, l'association sportive de l'Hirondelle Igonaise veut s'inscrire dans la durée et gagner en crédibilité au près des clubs environnants. L'objectif étant de créer un véritable club, qui ne regroupe plus uniquement une poignée de passionnés mais bien un ensemble de personnes de divers horizons prêtes à faire découvrir ce sport à leur(s) enfant(s) et à participer à la vie du club. L'ouverture de l'école de basket est le meilleur chemin pour un nouvel envol de l'Hirondelle.



Équipe séniors Est Béarn Basket

En haut de gauche à droite : Cyril Bourda, Laurent Latapy, Benjamin Tedeschi, Yannick Baudry, Gwénael Artigou
En bas de gauche à droite : Benjamin Barou-Dagues, Florian Gimenez, Luc Thomas, Nicolas Eschaas-Tourné, Gaëtan Tastet
Absents : Maxime Brunel, Cyril Arbes, Coach Julien Hourcq

Est Béarn Basket : une nouvelle identité pour un basket de qualité à Igon

Jusqu'en 2010, l'équipe séniors garçons évoluait au plus bas niveau et avec un effectif souvent réduit. Un basket malheureusement de qualité modeste dans l'indifférence la plus totale, dû à la proximité de clubs plus huppés comme Mirepeix ou Angaïs. Mais la montée en 2010 à l'étage supérieur (Promotion Excellence) et l'entente opérée avec le club d'Angaïs également en manque d'effectif marque un tournant pour le club. L'entité « Est Béarn » voit le jour. Pour sa première saison (2010-2011), Est Béarn réussit son pari et se maintient de justesse. En 2011-2012, l'Entente fait fructifier ses efforts en réalisant une excellente saison. Est Béarn échoue de très peu pour accrocher l'accession au plus haut niveau départemental ! Certes, tout n'a pas été parfait au



Infrastructures Salle des Sports

niveau de la communication entre les deux clubs mais la saison 2012-2013 devrait permettre d'améliorer cette entente qui fonctionne bien au niveau sportif.

Un développement sportif bien accompagné par la municipalité

Il faut également noter que depuis 2 ans, la mairie d'Igon a soutenu remarquablement le renouveau du basket dans le village grâce à d'importants travaux à la salle des sports Louis Duger. En 2011, les vestiaires ont été complètement refaits permettant un accès



École de Basket

HIRONDELLE IGONAISE (SUITE)

direct à la salle depuis les vestiaires, les murs ont également été repeints. Mais le changement important fut la réfection du sol de la salle et la pose d'un revêtement résistant adapté à la pratique du sport et notamment du basket. En 2012, la municipalité poursuit ses efforts par l'acquisition d'un panneau d'affichage moderne venant remplacer l'ancien qui était usagé ainsi que des panneaux des 24 secondes au dessus des paniers. Les panneaux des 24 secondes deviendront obligatoires dans les salles françaises dans les années à venir et trop peu en sont pour l'heure dotées, ce qui fait d'Igon un des précurseurs dans le département. Thierry Gadou, ancien joueur de l'Elan Béarnais Pau Orthez, saluait lors de sa venue à Igon le 22 Septembre, les efforts fournis par la municipalité pour soutenir le développement du basket et offrir au village à ce jour, l'une des salles les plus modernes du département.



Photo avec Thierry Gadou

L'expérimentation d'une école de basket à Igon

Le Samedi 22 Septembre, le club organisait l'après-midi Mini Basket à la salle Louis Duger. Dans une ambiance bon enfant, une dizaine de jeunes a pu s'initier au maniement de la balle orange sous la bienveillance de plusieurs joueurs et membres de l'Hirondelle. Ce petit succès a confirmé la nécessité de créer une école de basket au club. Ceci présente plusieurs objectifs. Tout d'abord, faire découvrir notre sport aux enfants des écoles voisines dans un cadre sérieux et ludique sous la responsabilité de membres passionnés et prêts à donner de leur temps. Mais en toile de fond bien évidemment, cette opération a pour but la pérennisation du club par la création de catégories de jeunes. Pendant longtemps, le village par manque de moyens humains a renvoyé ses jeunes ailleurs, Mirepeix notamment. Certes, cette pérennisation ne peut s'effectuer en une seule saison, mais il y a un commencement à tout. L'école de basket est ce commencement, elle permet au club de s'épanouir par les rencontres qui s'y produisent (parents, enfants, membres). Mais elle procure également une sécurité sportive car comme vous le savez peut-être, le règlement ne permet pas aux clubs dépourvus de catégories de jeunes de monter de niveau. Sans école de basket, l'équipe sénior n'a pas d'avenir et sans équipe sénior, l'école de basket n'en a pas non plus. Le club espère donc accueillir de nombreux enfants pour partager de manière hebdomadaire la pratique du basket dans la convivialité.

Nicolas Eschaas-Tourné

A SAVOIR :

- **Voici le calendrier des matchs Séniors Garçons à domicile.** Les matchs se tiendront soit à Angaïs soit à Igon en fonction de plusieurs critères (Jour, heure, adversaires) :
20, 21 Octobre : EBB-Mirepeix – 17, 18 Novembre : EBB-Bérenx –
01, 02 Décembre : EBB- Pau Nord Est – 15,16 Décembre : EBB-Audaux Navarrenx –
12,13 Janvier : EBB-Artix – 26, 27 Janvier : EBB-Oloron – 16, 17 Février, EBB-Bésingrand –
23,34 Mars : EBB-Gotein – 13,14 Avril : EBB-Luy de Béarn.
- L'école de basket aura lieu tous les samedis de 10h45 à 12h à la salle Louis Duger.
 Si vous êtes intéressés pour inscrire votre enfant, vous pouvez contacter **Florian Gimenez** au **06.88.47.68.40**
- A noter que le club possède un site internet dans lequel est retracée la vie du club et notamment les résumés des matchs et des événements organisés par les clubs d'Angaïs et Igon.
 Voici l'adresse : <http://ebb64.blogspot.fr/>



ASSOCIATION FESTIVE IGONAISE

L'Association Festive Igonaise vous a proposé ses 2 principales animations annuelles, les 23 Juin et le week-end du 21 et 22 Juillet.

Le repas du Feu de la Saint Jean fut encore cette année une totale réussite. Près de 120 personnes ont pu profiter de nos 2 cochons grillés cuisinés par les membres du comité des fêtes. La soirée s'est terminée autour du Feu accompagné d'un Feu d'artifice.

Nos fêtes annuelles de la Chênaie se sont déroulées dans un esprit convivial avec l'animation sur les 2 soirs du Podium Machine System. Le temps a pour une fois été de la partie : le concours de pétanque du samedi ainsi que les courses cyclistes du dimanche ont pu être organisés dans les meilleures conditions. La tenue de l'estanguet a été finalement confiée au comité des fêtes aidé de volontaires de dernière minute. Quelque 200 repas ont été servis.

Nous avons terminé ce week-end festif par le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité ; de notre avis un des plus beaux de la région.

L'équipe du Comité des fêtes remercie tous les Igonais et Igonaises de leur participation active aux animations proposées ainsi que les personnes qui nous ont aidés pour l'organisation de ces Fêtes.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes motivées pour apporter de la fraîcheur dans l'effectif du comité des fêtes ; n'hésitez pas à prendre contact.

Festivement
L'A.F.I.



Course des fêtes : remise de la coupe au vainqueur

Des gobelets réutilisables pour des manifestations éco-responsables !

Dans le cadre de son action en faveur du développement durable et de la réduction du volume des déchets, la commune a acheté **1 200 verres réutilisables**. Ces verres, sérigraphiés à l'effigie de notre commune, ont été mis à disposition de l'AFI à l'occasion des Fêtes de la Chênaie.

L'objectif de cette action qui a remporté un très grand succès est de substituer les gobelets réutilisables aux verres en plastique jetables. Ainsi, chaque manifestation générera **moins de déchets**. Au delà des bénéfices pour l'environnement, l'avantage est également d'ordre pratique : utiliser des gobelets réutilisables c'est moins de déchets à ramasser sur le site à la fin de la manifestation.

La **méthode de consigne** est extrêmement simple et à portée de chacun.

Pendant l'événement, chaque gobelet fait l'objet d'une caution d'1€ (à ajouter au tarif de la boisson). Tous les participants doivent s'acquitter de la caution afin de pouvoir utiliser leur verre. Ils peuvent à tout moment récupérer leur caution en échange de leur gobelet. Les gobelets peuvent être conservés par le public. Dans ce cas, la caution ne leur est pas rendue.

Ainsi nous proposons aux organisateurs de manifestation la mise à disposition gratuite de ces gobelets réutilisables par convention. Prendre contact auprès de la mairie.



ensemble scolaire



Le Beau Rameau

ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-ÉLISABETH

69 élèves ont repris ce mardi 4 septembre le chemin de l'école Ste Elisabeth.

Cette nouvelle année scolaire est marquée par l'arrivée de nouveaux visages : Céline Tintet est la nouvelle enseignante bilingue occitan. Elle succède à Jean-Paul Arricau-Cassiau reparti sur la côte basque. La section bilingue accueille depuis la rentrée, les élèves de la petite section de maternelle au CM2. En maternelle, c'est Juliette Lemouzy qui remplace Muriel Meichel durant son congé maternité jusqu'en décembre. Mme Christelle Normand est toujours en charge de la classe des CP/CE et Mme Nathalie Massot, directrice de l'école, de la classe des CM1/CM2.

Dans le cadre du projet d'école sur l'apprentissage des langues vivantes, l'enseignement de l'anglais et de l'espagnol est désormais proposé à l'ensemble des élèves de l'école.

L'année 2011-2012 s'est terminée par une classe découverte de trois jours sur le Moyen-Age. Au programme : fabrication de la maquette d'une motte castrale, travail du cuir, du bois et du métal, atelier cuisine... Les enfants sont revenus enchantés !

A très bientôt pour de nouvelles aventures...



INSTITUTION PROFESSIONNELLE SAINTE-ÉLISABETH (SUITE)

LYCÉE PROFESSIONNEL SAINTE-ÉLISABETH



Tous les lundis le lycée professionnel Ste Elisabeth se met sur son 31...

Former des jeunes à la vie professionnelle c'est aussi leur apprendre les codes de leurs futurs métiers. Que ce soit pour les esthéticiennes ou les vendeurs, la tenue vestimentaire en fait partie et répond à des règles qui peuvent être très strictes dans certaines entreprises. C'est pourquoi, chaque lundi, les élèves du lycée professionnel Ste Elisabeth sont invités à se présenter en cours, en tenue professionnelle, impeccable et adaptée à leur futur statut. Si de rares élèves rechignent à troquer leur jeans contre un pantalon à pinces ou une jupe, la majorité approuve cette démarche qui leur donne une fois par semaine l'apparence d'un véritable professionnel. Ce jour-là, pour bon nombre d'entre eux, les postures changent, le comportement se fait plus sérieux, plus mûre ; ce n'est plus une cour d'école, mais une rencontre de professionnels en devenir. Si l'habit ne fait pas le moine, en tout cas à Igon, il change les comportements et contribue à préparer les vendeurs et les esthéticiennes de demain.

Foire du bétet : la promotion d'une manifestation commerciale

Tout au long du mois de septembre et dans le cadre de leur formation, 42 élèves de première bac pro commerce et bac pro esthétique s'activent autour de la préparation de la Foire du bétet, qui se déroulera les 29 et 30 septembre à Nay. C'est un projet d'envergure qui permet à ces jeunes de s'impliquer et d'apprendre autrement. Grâce au groupement des commerçants, ils auront contribué en amont à la promotion de la manifestation lors des marchés de Nay et, le samedi, à l'organisation par la mise en place des chalands et la vente des bétets.

Les élèves, couverts d'un bétet bleu offert par le Musée, se réjouissent de participer.



L'internat : un atout majeur

L'internat étant un des points forts de l'ensemble scolaire avec 57 filles internes sur le site d'Igon, des dispositions ont été prises dans le but d'accompagner ces jeunes et de leur faire vivre au mieux l'internat.

C'est ainsi que grâce à des professeurs volontaires, les internes de la 6^e à la 4^e bénéficient depuis la rentrée d'une aide aux devoirs qui est essentiellement basée sur la méthodologie. Cette attente des familles est ainsi satisfaite.

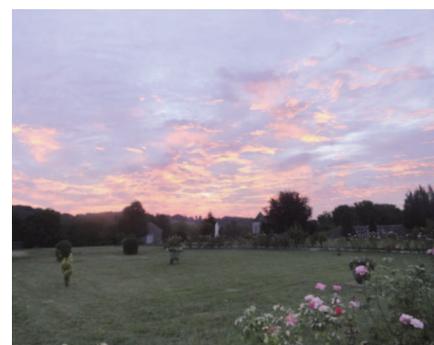
Parallèlement, encore deux professeurs bénévoles Mme Milhé et M. Agoutborde organisent à partir du 20 septembre des soirées cinéma suivies d'un débat auprès des internes filles de la seconde à la terminale. Ils viendront ainsi relayer Mireille, la surveillante responsable de l'internat des filles.

L'ensemble scolaire a été retenu dans le cadre d'un reportage relatif aux motivations des jeunes qui font le choix de l'internat. La diffusion prochaine aura lieu sur M6 dans l'émission 66'.

Certains matins, un panorama de rêve s'offre aux internes au lever du jour.

De nombreux projets sont envisagés pour cette année scolaire, on retiendra en octobre une sortie pédagogique au Pays Basque avec La classe de terminale bac professionnel commerce. Un échange est prévu avec les BTS technico commercial de l'Institut Jean Errecart à ST PALAIS.

Une journée sera aussi consacrée à la prévention des conduites à risques, sous forme d'ateliers animés par différents professionnels de sante et de la sécurité routière.



APEL SAINTE-ÉLISABETH

C'est autour d'un café et de viennoiseries (offerts par l'APEL) que la rentrée s'est faite ce mardi 4 septembre à l'école Ste Elisabeth. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 14 nouveaux élèves. Nous espérons que cette nouvelle année scolaire sera aussi riche en événements que l'année passée : deux journées « pizzas », le marché de Noël, la vente de miel, les crêpes de la Chandeleur, la soirée belote et bien sûr pour finir la kermesse. Toutes ces activités ont permis d'aider au financement de la classe-découverte sur le Moyen Age. A ce sujet, un grand merci au conseil municipal pour sa subvention qui a permis de diminuer le coût du voyage pour les parents.

Voici l'année en images...



Journée « crêpes » !



Soirée belote...



Journée « pizza » !



La venue du Père Noël...

ETAT CIVIL

(du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012)

Bienvenue à...

05/01 Jules SATORI
24/02 Maïlie SOULAT
14/04 Elia CLAERIE

Félicitations à...

04/08 Pierre WATELET
et Gaëlle BLANC

15/09 Bernard CONDOU-DARRACQ
et Monique TRIEP-CAPDEVILLE

Souvenir de...

04/01 Alice PALETOU Vve. INCABY
17/01 Martin BLANCO
29/02 Marie BARRERE Vve. HITTE
05/03 Odette BERGERET Vve. LASTAPIS
29/02 Lucien LABORDE
25/04 Thérèse MESPLE-SOMPS Vve. PEDELABORDE
29/04 Jeanne LANUSSE
23/05 Paule BROUDEUR
10/06 Marie PRIM
15/06 Jeanne MOURROUX
01/07 Madeleine TISNE Vve. POUHEY
09/07 Arlette MEYER épouse. LASSUS-TOUTOU

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h30-12h / 16h30-17h30

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h / 17h-18h30

Vendredi : 8h30-12h / 17h-18h30

Mairie : Place Saint Vincent - 64800 IGON

Tél. : 05 59 61 23 75 - Fax : 05 59 61 09 22

mairie.igon@wanadoo.fr

OUVERTURE DECHETTERIE

Entre le 1^{er} octobre et le 31 mars (période d'hiver),
le site sera ouvert du lundi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Entre le 1^{er} avril et le 30 septembre (période d'été),
le site sera ouvert du lundi au samedi
de 10h à 12h et de 15h à 19h.

NUMEROS D'URGENCE

Médecin de garde	15
Gendarmerie de Nay	05 59 13 22 40
Pompiers de Coarraze	18
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de Pau (30 minutes)	05 59 92 48 48
Hôpital de Lourdes (25 minutes)	05 62 42 42 42

ASSOCIATIONS IGONAISES

Amicale des Anciens Combattants d'Igon

François CONDOU-DARRACQ
29, rue du Baron Seguier - PAU
05 59 84 48 21

Anciens Combattants UNC

Jean-Simon DUBOURG
1, rue Henry IV - IGON
05 59 61 02 82

APE Ecole Publique

Michel HONTANG
Rue de l'Ouzom - IGON
05 59 35 59 80

APEL Institution Saint Elisabeth

Virginie BONNECAZE
Lotissement du Gès
IGON

Association Festive Igonaise

Guillaume ALIAS
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 98 38

Cercle Culturel Igonais

Gérard MORERE
1, Rue de l'Isarce - IGON
05 59 61 24 18

Hirondelle Igonaise

Julien HOURCQ
25 avenue du Pic du Midi - IGON
05 59 92 95 40

La Diane d'Igon

Eric SEGOT
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 94 47

Potager du Futur

Véronique BERAT
5, rue du Général de Gaulle - IGON
05 59 61 03 74

Trait d'Union

Henriette ASNIER
3, rue des Pyrénées - IGON
05 59 61 03 18